



### Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	7	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	10	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	11	
La rubrique informative	12	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	18	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	20	

**Un grand merci à tous nos  
collaborateurs.**

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 14 no 4  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## La chronique du maire

Madame,  
Monsieur,

C'est avec plaisir que je vais vous informer des derniers dossiers en activité au sein de votre municipalité. Dernièrement, et ce, tel que nous nous étions engagés à le faire envers les citoyens concernés, nous avons terminé l'application du procédé de macadam (traitement de surface) sur une partie du chemin de Ceinture du Lac, soit à la hauteur de la propriété de monsieur Camil Morissette jusqu'aux propriétés des chemins Chevalier et Savoie. Nous sommes très satisfaits du résultat des travaux et tel que nous l'ont mentionné quelques résidants de ce secteur, eux aussi sont plus que satisfaits et ils tiennent à en remercier les élus pour avoir tenu les engagements pris antérieurement à leur égard.

Nous avons aussi terminé les préparatifs pour la fondation (structure) du stationnement pour le nouvel hôtel de ville, nous y avons installé les luminaires qui avaient été acquis et payés par le comité de la gare, levé les drapeaux sur les nouveaux mâts, drapeaux qui se doivent de flotter près d'un édifice public

comme celui-ci. Nous pourrions donc, dès l'été 2010, procéder à l'application de l'asphalte dans la cour afin de terminer ce projet.

L'ensemble de ces travaux, en plus de tous ceux réalisés dans le bâtiment, font la fierté de la communauté, fierté qui nous est manifestée sans équivoque par toutes celles et tous ceux qui sont venus visiter leur nouvel hôtel de ville. Pour ceux et celles qui n'ont pas encore eu l'occasion de venir le découvrir, vous pouvez passer le visiter à votre convenance aux heures d'ouverture de nos bureaux et aussi lors d'une nouvelle activité porte ouverte qui aura lieu au début de l'automne prochain.



Le comité du bingo de la Commission des Loisirs nous a, encore une fois cette année, généreusement offert en dons des arbres qui ont été plantés sur la rue Principale. Malheureusement, plusieurs de ceux-ci seront possiblement à remplacer en 2010 malgré les bons soins qu'Huguette et Linda, nos employées aux espaces verts, portent à leur attention. Une chose est certaine, c'est

que nous souhaitons que cette rue puisse être à nouveau ornée de beaux arbres pour nos jeunes et les générations à venir, comme cela a été le cas depuis les débuts de la municipalité.

Au cours des dernières semaines, différents travaux ont été réalisés, soit la réfection, en collaboration avec le ministère des Transports, dans le secteur Colombourg, de ponceaux pour le drainage à l'intersection des Rangs 2 et 3 et de la rue Macameau, la réparation d'une section du chemin de la Traverse de Colombourg, on a aussi procédé au rechargement temporaire du Rang 10 et 1 Ouest de l'ancienne paroisse, au rechargement du chemin de la Traverse de Chazel et à un 2<sup>e</sup> épandage sur la rue Fortin-les-Berges.

En cours de projets durant l'été, nous avons aussi l'abaissement de plusieurs regards dans nos rues et nos avenues; la conduite d'aqueduc du chemin Sanatorium sera aussi refaite, en y ajoutant une borne-fontaine, ce qui contribuera à faire diminuer les primes d'assurance pour les résidants de ce secteur et une section du tronçon du réseau d'égout sanitaire sera aussi refaite sur une partie de la 4<sup>e</sup> Avenue Ouest; ces importants travaux sont faits afin de solutionner des problématiques de

longue date pour les contribuables concernés.

La toiture de la salle communautaire et celle donnant sur le local du Club de l'Âge d'Or de Colombourg seront refaites cet été en plus de leur remise à niveau; du déclin de vinyle sur la haute façade entre l'ancienne partie et la nouvelle section sera aussi remplacé, de nouvelles portes qui donnent accès directement au local de l'Âge d'Or ont aussi été installées pour remplacer celles qui étaient devenues désuètes depuis plusieurs années. Vos élus ont aussi prévu, au cours des prochains mois, de faire installer un système de climatisation dans cette salle à Colombourg, un plus encore une fois pour les citoyens de ce secteur et pour les utilisateurs de ces beaux locaux.



Malgré la lourde épreuve qu'a connue le Cercle des Fermières de Macamic en septembre 2008 suite à l'incendie de leur local, les dames du Club se sont très bien relocalisées au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay et elles sont fières de leurs nouveaux équipements et de leur nouveau local.

Nous voulons profiter de ce message pour souligner le départ, suite à la fin de

ses mandats à la présidence du Cercle des Fermières, de madame Huguette Warnet. Huguette a donné de bon cœur, généreusement, sans compter son temps et avec toute l'énergie que nous lui connaissons afin d'assurer le mieux-être et le bon fonctionnement du Cercle tout au long de sa présidence. Tous les membres du conseil municipal et de la direction générale de la Ville tiennent à la féliciter très sincèrement, chaleureusement, à souligner son excellent et bon travail, ses cordiales interventions auprès de la municipalité et son grand dévouement pour ses collègues consoeurs au sein de son organisation. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans tous ses projets futurs et nous tenons à assurer la nouvelle présidente, madame Rachel Collard, de notre entière collaboration.

Pour le nouveau local des Fermières, le conseil municipal est aussi très heureux d'avoir collaboré et participé à cette belle réussite, et ce, avec tous les autres intervenants concernés et par le fait même, d'avoir permis de soutenir et de partager l'initiative du Club Lions de Macamic afin de réaménager, dans le local adjacent à celui des Fermières, un endroit servant maintenant de comptoir familial; ce comptoir est géré, administré et dirigé par la bienveillante direction

des membres du Club Lions et des employé(e)s dudit comptoir qui sont sous la responsabilité du Club. D'ailleurs, un autre projet commun pour ce comptoir, et qui sera réalisé conjointement par la Commission des Loisirs et par du temps donné généreusement par des bénévoles, membres Lions, contribuera à l'investissement et au remplacement des deux ensembles de portes doubles extérieures donnant accès à ce local.



Le dossier de construction d'une nouvelle bibliothèque municipale qui serait construite sur les fondations du bâtiment incendié du Club de l'Âge d'Or a été déposé au conseil municipal pour fins d'analyse et d'approbation par notre agent de développement, monsieur Ghislain Deschênes, et par le conseiller responsable des bibliothèques sur notre territoire, monsieur Rock Morin. Ce projet, après discussions et analyses, a été accepté à l'unanimité par les élus et a été enregistré au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCQ) afin que nous puissions obtenir toutes les subventions disponibles pour sa construction, ce qui est essentiel pour que la municipalité aille de l'avant avec ce projet; celui-ci a déjà été accepté par les instances

régionales et il serait maintenant en analyse auprès du bureau de la ministre, madame Christine St-Pierre, pour, nous l'espérons, une approbation prochaine, ce qui permettrait de doter notre secteur d'une nouvelle bibliothèque moderne et adaptée aux besoins des utilisateurs et en fonction des normes actuelles. Cette nouvelle construction viendrait aussi consolider nos infrastructures au centre-ville.

Un autre beau projet qui se finalise actuellement et qui est piloté par notre Corporation de développement en collaboration avec le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon et la contribution de votre municipalité est celui du quai municipal. Vous devez certainement avoir constaté tous les aménagements judicieux qui y ont été faits, les travaux du pourtour du quai et de la rampe de mise à l'eau, l'installation d'un garde protecteur pour l'accotement de la Route 111, l'aménagement paysager et bientôt l'asphaltage de la cour qui devrait être réalisé d'ici la fin du mois d'août, venant ainsi terminer la dernière des trois phases ayant mené à terme cette belle initiative.

Toutes nos félicitations à la Corporation de développement, à son agent Ghislain

Deschênes, aux décideurs du Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon, à Richard Michaud, à ses employés de la voirie municipale et à celles aux espaces verts qui ont participé à cette belle initiative! Beaucoup d'autres dossiers sont menés de front par les divers services de la municipalité, mais nous devons aussi condenser notre édition. Nous vous invitons à lire nos procès-verbaux sur le site Web de la Ville afin d'être encore mieux informés ([www.villemacamic.qc.ca](http://www.villemacamic.qc.ca)).

En conclusion, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter, à vous tous ainsi qu'à nos visiteurs, une excellente fin de saison estivale et nous vous invitons à découvrir les divers attraits touristiques sur le territoire de l'Abitibi-Ouest, particulièrement ceux de notre municipalité, soit le Grand Héron, le pont couvert du Rang 2 et la Collection Claude-Morin et aussi de vous permettre de prendre une pause dans les différents parcs et espaces verts que nous vous offrons.

Recevez madame, monsieur, mes salutations les plus respectueuses.

  
Daniel Rancourt, maire

## Informations municipales



### AVIS PUBLIC

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 09-122 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu que le conseil décrète ce qui suit :

1. Pour l'application du présent règlement, on entend par :

1° client : une personne qui souscrit un service téléphonique dans un but autre que d'en effectuer de nouveau la fourniture à titre de fournisseur de services de télécommunication;

2° service téléphonique : un service de télécommunication qui remplit les deux conditions suivantes :



a) il permet de composer le 9-1-1 pour joindre directement ou indirectement un centre d'urgence 9-1-1 offrant des services au Québec;

b) il est fourni, sur le territoire de la municipalité locale, par un fournisseur de services de télécommunication.

Lorsqu'un fournisseur de services de télécommunication réserve un de ses services téléphoniques pour sa propre utilisation, il est réputé, quant à ce service, un client visé au paragraphe 1 du premier alinéa.

Pour l'application du sous-paragraphe *b* du paragraphe 2 du premier alinéa, le service de télécommunication est réputé fourni sur le territoire de la municipalité locale lorsque le numéro de téléphone attribué au client pour l'utilisation du service comporte un indicatif régional du Québec.

2. À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,40 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multilingue autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.
3. Le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il reçoit, à un moment quelconque, un service téléphonique.
4. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier dans la Gazette officielle du Québec.

**Donné à Macamic, ce 13 août 2009.**

**Joëlle Rancourt**  
Adjointe à la direction générale

**Un peu de jugeotte SVP!**  
**Réseau d'égout**

Depuis un certain temps, nous constatons la présence de couches

jetables, de guenilles, de serviettes, de gants de latex, etc. dans notre station de pompage située près du Chalet Multi-services; cela veut dire que des gens résidant dans le secteur nord de la Ville se servent des toilettes comme poubelles. Ces situations ont causé des obstructions et l'arrêt de la pompe à la station de pompage, ce qui aurait pu avoir comme conséquence de provoquer des refoulements d'égout dans les résidences et possiblement dans la maison des fautifs.

Merci d'être vigilants dans cette situation.

**Aux contribuables de la  
Ville de Macamic**

### AVIS PUBLIC

Est donné par l'adjointe à la direction générale de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 14 septembre 2009, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

771, Rang 2 et 3 Ouest (secteur Colombourg)  
Lot 47-P, Rang 3  
Canton La Sarre  
Propriétaire : madame Rolande Cloutier

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire détaché avec un empiètement dans la cour avant de 0,11 mètre.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 14 septembre 2009, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

**Donné à Macamic, ce 20 juillet 2009.**

**Joëlle Rancourt**  
Adjointe à la direction générale

**Aux contribuables de la Ville de Macamic**

### AVIS PUBLIC

Est donné par l'adjointe à la direction générale de la Ville de Macamic, que :

Considérant les modifications apportées suite à l'adoption du projet de loi 33 concernant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, il a été adopté lors de la séance du conseil municipal du 13 juillet 2009 que la séance régulière du conseil municipal du mois d'octobre soit fixée au :

**1<sup>er</sup> octobre 2009, à 19 heures, à l'hôtel de ville de Macamic;**



en conséquence, la séance prévue le 13 octobre 2009 est annulée.

**Donné à Macamic, ce 22<sup>e</sup> jour de juillet 2009.**

**Joëlle Rancourt**  
Adjointe à la direction générale

### 4<sup>e</sup> versement de taxes

N'oubliez pas que, depuis quelques années, nous vous permettons de payer vos taxes foncières en quatre (4) versements.

Le dernier versement est échu le 1<sup>er</sup> septembre 2009; pour ceux qui ont envoyé des chèques postdatés, vérifiez si vous en avez bien envoyé quatre.

## La bibliothèque

### Nouveautés (Macamic)

- Je t'ai donné mon coeur  
Mary Higgins Clark
- L'orpheline du Bois des Loups  
La demoiselle des Bories  
Marie-Bernadette Dupuy
- Chère Laurette  
Tome 4 : La fuite du temps  
Michel David
- Telle mère, quelle fille  
Sophie Thibault
- Rose  
Tomes 1-2-3-4  
André Mathieu
- Tout l'univers des Twilight  
Loïs H. Gresh
- Tunnels - tome 3  
Roderick Gordon
- Au bout de l'exil  
Tome 1 : La grande illusion  
Micheline Duff
- Le serment  
Tome 1 : Le cycle des sept  
Nora Roberts
- Les portes de Québec  
Tome 4 : La mort bleue  
Jean-Pierre Charland
- Mortel secret  
Carlene Thompson
- Les secrets de Summer Street  
Cathy Kelly
- L'infiltré  
John Grisham
- Le château à Noé  
Tome 3 : Les porteuses d'espoir  
Anne Tremblay



Les gagnants du t-shirt dans le cadre du concours Une balade en hélicoptère sont :

mai : Benoît Marcotte  
juin : Sara B.-Rodrigue  
juillet : Anaïs Dallaire

## La page communautaire

### Cercle des Fermières de Macamic

Plusieurs personnes se demandent s'il y aura une exposition artisanale régionale cette année; bien oui, il y en aura une, la 15<sup>e</sup>.



Donc, on se donne rendez-vous les 24 et 25 octobre prochain, au sous-sol de l'église de Macamic.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au 819 782-4552 ou au 819 782-4382.

Un grand merci à madame Huguette Warnet pour ses six années comme présidente du Cercle des Fermières de Macamic; merci pour votre dévouement et votre grande disponibilité, vous qui étiez toujours prête à nous enseigner de nouvelles choses.

Encore mille mercis et nous espérons que vous continuerez à partager vos talents avec nous.

La direction

### Patinage artistique

Tu as le désir de faire du patinage artistique cette année, alors viens t'inscrire au Club de patinage artistique Les Fantaisistes de Macamic.

Les inscriptions auront lieu au Centre Joachim-Tremblay de Macamic, le mercredi 26 août, de 18 heures à 20 heures. Il y aura un nouveau service de mini glace.



Pour plus de renseignements ou pour inscriptions, vous pouvez contacter Josée au 819 782-2446 ou Ginette au 819 782-4327.

### Souper gastronomique



Le 18<sup>e</sup> souper gastronomique aura lieu le samedi 24 octobre, à 17 heures 30, au Pavillon Le Séjour; ce souper 9 services, précédé d'un cocktail, est au coût de 125 \$, taxes incluses. Vous pouvez réserver vos billets auprès de Ghislain Deschênes dès maintenant en vous rendant à l'hôtel de ville de Macamic ou en téléphonant au 819 782-4604, poste 225.

## Rubrique informative

### Horaire pour la collecte des ordures

L'horaire pour la collecte des ordures et de la récupération est disponible sur le site Web de la Ville de Macamic à l'adresse suivante : [www.villemacamic.qc.ca](http://www.villemacamic.qc.ca); pour ce faire, vous cliquez sur les bacs à gauche de votre écran. L'horaire est également disponible, en format papier, à l'hôtel de ville.



### La p'tite Pasto

C'est une activité parents-enfants pour les enfants de 5 ans et moins.

Début en septembre, sur rendez-vous.

À travers le jeu, le chant et le bricolage, l'enfant découvre les merveilles de la famille, de la nature, de l'amitié et est doucement introduit à la présence de Dieu et aux grandes valeurs chrétiennes, et ce, dans un langage adapté à son âge et dans un climat de plaisir!

**Information : Julienne Tardif**  
819 339-4302

### FORMATION SUR LE COMPOSTAGE

Le groupe Recyclo-Nord, en collaboration avec la MRC d'Abitibi-Ouest, vous offre **gratuitement** une formation sur le compostage domestique dans **votre municipalité**.

Cette formation se veut un point de départ pour l'apprentissage de la fabrication d'un compost de qualité.

**SI** vous suivez cette formation, vous pourrez vous procurer un composteur « Machine à terre » fabriqué par NovaEnvirocom et vendu 30 \$, taxes incluses, par la MRC d'Abitibi-Ouest.

Nom de la municipalité : Ville de Macamic

Date de la formation : 8 septembre 2009, à 19 heures

Lieu de la formation : Chalet Multi-services  
90, 1<sup>re</sup> Rue Est  
Macamic

Pour vous inscrire à cette formation, veuillez appeler au 819 782-4604, poste 221.



### Point de service du CLDAO

Vous avez des **projets** qui vous trottent dans la tête?

Vous souhaiteriez réaliser une **activité** mais vous ne savez trop comment vous y prendre?

Besoin de conseils pour vous lancer en **affaires**?

Le **Centre local de développement** peut peut-être vous aider!

Que vous soyez un organisme, une entreprise ou un individu, le CLDAO vous offre une gamme de services personnalisés directement dans votre localité.

Karine Bisson, agente de développement rural, vous invite à venir la rencontrer au bureau municipal chaque 3<sup>e</sup> mercredi du mois, de 13 heures 30 à 16 heures, les 18 août, 15 septembre, 20 octobre ou à communiquer avec elle au 819-333-2214.

**Au plaisir de travailler avec vous aux projets qui vous tiennent à cœur!**

### Un comité de loisirs pour le secteur des anciennes ville et paroisse!

#### Pourquoi pas?

Un milieu se dynamise par l'implication de citoyens qui sont désireux d'y voir se réaliser des choses positives.

L'objectif de ce comité est de collaborer avec les intervenants municipaux en place afin de pouvoir réaliser ou de présenter diverses activités en cours d'année pour les jeunes et les moins jeunes.

Tu as le goût d'offrir un peu de ton temps, rejoins-nous pour échanger sur ce sujet lors de notre première réunion qui se tiendra le 16 septembre 2009, à 19 heures, au Chalet Multi-services.

Information : Myriam Audet, initiatrice et porte-parole  
819 782-4869

### École de Colombourg

Du nouveau à l'école de Colombourg, un service de garde en milieu scolaire ouvre ses portes le 28 août 2009.

Ce nouveau service est sous la responsabilité de Sylvie Blais, éducatrice

### La Sûreté du Québec vous informe Opération Cisaille

depuis 16 ans en milieu familial ainsi que 14 mois d'expérience comme superviseure pour le C.P.E Les Petits Chatons pour le milieu familial. Notez que le service de garde dessert également l'école de Mancebourg. Les élèves sont transportés avec le transport scolaire après les heures de classe; donc pour les parents de Mancebourg, vous devez venir chercher votre enfant à Colombourg.

Les tarifs sont les suivants : 3,50 \$ l'heure pour un enfant; 3 \$ l'heure pour le deuxième enfant de la famille et 2,50 \$ l'heure pour le troisième.

#### Journées P.E.

18 \$ pour la journée;  
demi-journée, 6 heures de garde : 12 \$;  
30 \$ pour deux enfants  
48 \$ pour trois enfants

N.B. : aucune collation ni repas ne sont servis à ces tarifs.

Les heures de service sont de 7 heures à 8 heures et de 14 heures 45 à 18 heures. Un reçu pour fins d'impôts vous sera remis à la fin de l'année.

Pour information ou inscriptions :  
Téléphone : 819 333-6467  
Cellulaire : 819 333-8692

La Sûreté du Québec de la MRC d'Abitibi-Ouest lutte activement contre la production et le trafic de cannabis sur son territoire, c'est une priorité; il importe que le public soit sensible au phénomène de la production, du trafic et de la consommation de cette substance. Le service de police de votre MRC met de l'avant le projet CISAILLE ainsi que la ligne INFO-CRIME dans son plan d'action. La mise en place d'actions concertées avec le public est essentielle, seuls les criminels profitent du silence des citoyens! Rappelons d'abord que c'est sur les terrains boisés et agricoles que l'on retrouve le plus de plantations extérieures de marijuana. Concernant les productions intérieures, les sous-sols de maisons unifamiliales sont des lieux privilégiés au Québec. En 2007-2008, le nombre de plants saisis sur les terres agricoles a connu une augmentation de 65 % comparativement à l'année 2006-2007. Les productions extérieures sur le territoire québécois représentent 60 % des productions découvertes, cela est dû à la facilité de détection et à la dénonciation par le public. Depuis plusieurs années, un fléau semble prendre de l'envergure, les propriétaires de terres à bois et agricoles sont intimidés en raison des organisations criminelles qui « squattent » une partie de leurs terres pour la production de marijuana. L'intimidation et la violence sont

utilisées pour créer un sentiment de peur dans la collectivité dans le but de dissuader les citoyens de collaborer avec la police. Face à cette problématique, des mesures concrètes ont été développées par la Sûreté du Québec. Un plan de communication désigné par Opération Cisaille ainsi que des outils de sensibilisation, tel un contrat social avec les propriétaires des terres ont été mis sur pied.



Le principe du contrat social est de rendre public le désaccord des propriétaires des terres face au « squattage » de leurs propriétés par les producteurs de marijuana. Ce contrat permet aux policiers d'intervenir sur les propriétés sans mandat dans le cadre de l'Opération Cisaille, ce qui permet de faciliter les efforts d'enquête et l'efficacité des opérations; en tout temps, les propriétaires des terres peuvent annuler leur contrat. Pour l'année 2007-2008, il y a eu 2292 contrats sociaux qui ont été signés au Québec; une importante augmentation du nombre d'adhésions est prévue en 2008-2009. Le plan d'action majeur de l'Opération Cisaille repose sur l'implication du public. Le programme Cisaille est en vigueur tout au long de l'année. La ligne Info-Crime peut être utilisée pour transmettre de l'information.

### Pourquoi luttons-nous contre la production de marijuana?

- Des violations de domicile, des voies de

fait et des homicides sont le résultat de la concurrence entre les producteurs de marijuana.

- Les producteurs s'approprient sans permission des terrains qui appartiennent à des agriculteurs ou à des propriétaires de boisés pour faire pousser leurs plants.
- Les occupants des résidences où se trouvent des productions et leurs voisins courent des risques d'électrocution, d'incendie et d'explosion reliés à l'installation.
- L'humidité et la chaleur excessives produites par les méthodes de culture stimulent la croissance de moisissures toxiques. La production de champignons qui l'accompagne nuit à la santé des cultivateurs et des personnes se trouvant à proximité des sites.
- Des troubles respiratoires peuvent être développés à cause des divers produits chimiques et des gaz toxiques utilisés pour la croissance des plants. Ces gaz peuvent représenter un risque pour les voisins.
- Les vols d'électricité, communs aux lieux de production, provoquent une surcharge de l'alimentation en électricité et augmentent les coûts imputés aux consommateurs. Cette perte économique est absorbée par la communauté entière.
- Dans bien des cas, le propriétaire doit assumer les coûts de réparation des dommages causés par la production. Il devient très difficile de vendre des

résidences qui ont servi à la production de marijuana, cela engendre des réparations majeures ainsi que la décontamination des lieux, ce qui s'avère très coûteux.

- Des millions de dollars sont engendrés avec les profits du trafic illégal, argent qui est réinvesti dans d'autres activités criminelles.
- La criminalité juvénile est encouragée, les jeunes sont incités à la revente de cette drogue dans les rues et dans les cours d'école.
- La santé de nos enfants est menacée par l'introduction de cette drogue dans les polyvalentes et même dans les écoles primaires. De plus, l'arrestation des parents mène, dans bien des cas, à une prise en charge par la Direction de la protection de la jeunesse.

Le lien entre la culture de la marijuana, le crime organisé et les conséquences sur la société ne doit pas être sous-estimé. Le partage d'information avec le public, la mise en commun des objectifs et l'effort policier sont des éléments-clés pour une lutte efficace. Nous comptons sur votre aide et vous êtes cordialement invités à communiquer avec la Sûreté du Québec pour des renseignements pertinents.

### CONTENEURS À DÉCHETS

Nous voudrions rappeler aux contribuables de Macamic qu'un conteneur à déchets est

disponible TOUS les SAMEDIS, de 11 heures à 15 heures, à l'ancien garage municipal. Nous vous demandons donc de ne pas aller déposer vos déchets dans les conteneurs loués par les commerçants ou les particuliers de Macamic et des environs; des **FRAIS** leur sont imposés pour **VOS** déchets.

La Ville de Macamic met **GRATUITEMENT** à votre disposition un conteneur, profitez-en pour vous en prévaloir! Merci de votre collaboration!



Suivez  
le courant  
collectif.

**Économisez de l'énergie  
et  
contribuez à  
« Enrichir notre bibliothèque »**

Grâce à la nouvelle campagne d'Hydro-Québec pour promouvoir le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER, vous pouvez faire d'une pierre deux coups : réaliser des économies d'énergie et contribuer à un projet collectif pour l'ensemble de notre communauté.

Le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER vous permet d'obtenir

une évaluation énergétique personnalisée de votre résidence et de vos appareils. Cette évaluation gratuite est réalisée à partir de vos réponses à un questionnaire et vous donne droit à un rapport de recommandations pour réduire votre consommation d'énergie. Jusqu'à maintenant, plus de 1 000 000 de rapports ont été émis au Québec. La nouvelle campagne régionale et communautaire sera lancée dans la Ville de Macamic au mois de septembre pour une durée de six mois, elle se déroulera jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010.

### **Comment y participer?**

Dans le cadre de cette campagne, pour chaque rapport de recommandations émis à un citoyen, Hydro-Québec remettra à notre municipalité un montant de 35 \$ s'il est transmis en ligne ou 30 \$ si le citoyen le reçoit par la poste; plus il y aura de rapports émis, plus le montant sera élevé. À la Ville de Macamic, nous espérons convaincre au moins le tiers de nos citoyens admissibles<sup>1</sup>. Si l'objectif est atteint, nous obtiendrons un montant de 7 000 \$ pour notre projet, mais rien ne nous empêche de viser plus haut! Le conseil municipal a décidé d'utiliser ce montant pour Enrichir notre bibliothèque. Tous les citoyens admissibles recevront bientôt un

questionnaire par la poste; toutefois, il est plus avantageux de le remplir en ligne ([www.courantcollectif.com](http://www.courantcollectif.com)): non seulement le montant versé (35 \$) pour

chaque rapport est plus important, mais il y a trois fois plus de chances de gagner le grand prix du concours, soit une Malibu Hybride de Chevrolet. Si vous éprouvez des difficultés, des bénévoles peuvent vous aider; pour ce faire, veuillez contacter madame Ginette Labbé au 819 782-4604, poste 227. En tout temps, vous pouvez aussi appeler le 1 800 ÉNERGIE pour obtenir des renseignements sur le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER. Vous avez déjà répondu au questionnaire, vous pouvez aussi contribuer en encourageant vos amis, vos parents ou vos voisins à le faire pour eux, pour notre communauté et pour l'environnement.

Suivez le courant collectif.  
LE DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL, ÇA RAPPORTE À TOUS.

<sup>1</sup>Pour être admissible, le citoyen doit être titulaire d'un abonnement pour usage domestique auprès d'Hydro-Québec depuis au moins un an et ne pas avoir déjà rempli le questionnaire du Diagnostic résidentiel pour la résidence visée. D'autres conditions s'appliquent.

## Le calendrier des activités

Septembre	6	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	14	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	28	Réunion du conseil municipal à 19 heures (à confirmer)
Octobre	1	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	4	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter

Soirée de danse en ligne avec Louise et Jean-Guy Dupuis, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre Joachim-Tremblay.

**Bingo tous les mardis à 18 heures 45**

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

**Heures d'ouverture de la bibliothèque**

**Colombourg**

Le mercredi de 13 heures à 16 heures et de 19 heures à 20 heures 30.

**Macamic**

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et de 19 heures à 21 heures.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 8 octobre 2009, **la date limite pour apporter vos textes est le 11 septembre**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.

**Pour nous rejoindre**

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

	<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général 238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe 223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe 227
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation 225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay 231
Bureau de l'animation en loisirs	233
Monsieur Annick Goulet	Usine de filtration 240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître 224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction 221
Gare	244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay	237
Info-loisirs	Horaire des activités 2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout) 5
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation 787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)	9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**  
 Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**  
 Adresse électronique : **macamic@mrcao.qc.ca**